Déclaration de l'ARAC pour le 11 novembre 2020

Il y a 102 ans, le 11 novembre 1918, la guerre de 1914-1918 qui opposa les puissances de l'entente, Grande-Bretagne et France, aux empires centraux ayant pour centre le Reich allemand, prenait fin lors de l'armistice négocié et signé par les représentants des deux coalitions.

Cette 1^{ère} guerre mondiale avait éclaté au moment où les puissances colonialistes avaient pratiquement terminé un partage du monde, où elles ont pratiqué sans retenue la violence.

Ces pratiques coloniales furent reprises et généralisées dans le cadre de la guerre sur tous les fronts : combattants des tranchées, travailleurs forcés, combattants originaires des colonies, femmes, qui eurent pour résultats des hécatombes massives telles Verdun, Gallipoli, les Dardanelles, etc.

Tout au long de ces combats les soldats des deux camps ont été éprouvés aux points qu'ils finissaient par montrer leurs désespoirs, leurs refus de cette guerre par des refus d'engager l'assaut. Alors qu'ils faisaient preuve d'un courage exceptionnel pour défendre leur patrie à la souveraineté de laquelle ils étaient profondément attachés.

Le commandement, devant cette colère de la troupe, pour masquer sa responsabilité, a convoqué des conseils de guerre qui provoquèrent 2500 condamnations de soldats à être fusillés pour l'exemple dont 639 furent fusillés et les autres déportés.

Encore aujourd'hui, l'ARAC exige la réhabilitation collective de tous ces fusillés pour l'exemple ce qui permettrait de les honorer sur les monuments aux morts de la guerre 1914-1918, de leur rendre hommage aujourd'hui devant leurs familles et le pays aux côtés de leurs 1.400.000 camarades tués dans les combats sans oublier les 740.000 invalides, les 3.000.000 de blessés et les centaines de milliers de veuves et orphelins.

Le 11 novembre 1918, la guerre cessait du fait de l'accord entre tous les belligérants sans qu'aucune victoire définitive ne fût remportée.

Les affreuses conditions de son déroulement, la répression de masse, l'insuffisance des ressources vitales des populations des pays qui avaient été engagés dans la guerre provoquaient des mouvements populaires que les dirigeants de ces Nations entendaient maitriser et, pour ce faire, disposer des moyens d'agir sans être encombré d'une guerre qui n'en finirait pas. D'où l'armistice.

Du côté des populations civiles, le 11 novembre 1918 constituait la victoire de la paix et sa commémoration annuelle a gardé depuis cette signification contre la guerre et ses dramatiques conséquences.

L'ARAC qui est née de cette guerre, autrement dit de la volonté de ses soldats survivants, y est profondément attachée. Sur ce plan, elle tient a rappelé qu'elle a vivement protesté et refusé la loi du 28 février 2012 qui fixa au 11 novembre le jour de la commémoration de tous les morts pour la France quel que soit le conflit.

Vouloir confondre les situations historiques, c'est gommer les spécificités, les raisons de ces engagements, c'est laisser penser que tout se vaut. C'est un obstacle au nécessaire travail de mémoire, c'est nier l'histoire de notre pays.

Pour l'ARAC, commémorer le 11 novembre 1918, c'est d'abord agir pour la paix, agir pour faire cesser les conflits, agir pour que chaque homme, chaque femme, chaque enfant, chaque famille dispose des moyens de vivre dans une paix durable.

Villejuif, le 12 octobre 2020